

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Article L.2121.10 Du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira
à la salle des Tilleuls le :

le jeudi 13 avril 2023 à 19H30 précises.

Cette séance publique sera retransmise sur <https://fr-fr.facebook.com/briollay>

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance
et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

ORDRE DU JOUR :

COMMANDE PUBLIQUE

1. Marchés de travaux pour le club house : point d'information

DOMAINE ET PATRIMOINE

2. Acquisitions foncières dans le centre du bourg : acte d'achat de la parcelle AC 385

FINANCES LOCALES – Subventions

3. Attributions de subvention 2023 à la fondation du patrimoine
4. Subvention CCAS 2023
5. Indemnité de gardiennage d'église 2023

FINANCES LOCALES- Décisions budgétaires

6. Compte Financier Unique 2022
7. Affectation des résultats de l'exercice 2022
8. Budget Primitif 2023
9. Autorisation de Programme 2023
10. Fiscalité locale : vote des taux d'impositions 2023
11. Aide aux primo-accédants

Autres domaines de compétence

12. Enfance : tarification camps d'été 2023
13. Adhésion à l'Arthotèque d'Angers

Questions diverses

Le Maire,
Arnaud HIR

